



Commune de Nolay

Nolay, le 04 mai 2020

Lors du conseil d'écoles extraordinaire de cet après-midi, il a été décidé ce qui suit :

- L'ouverture de l'école maternelle est repoussée à la rentrée de septembre.
- L'ouverture de l'école élémentaire est envisagée à partir du mardi 2 juin. D'ici là, les modalités à mettre en œuvre seront discutées et préparées in situ. Le but est d'aboutir à une organisation pertinente pour limiter les risques de propagation de l'épidémie.

Ces dispositions résument la teneur des discussions, un compte rendu détaillé du conseil d'écoles sera diffusé prochainement.

Le Maire de Nolay,
Jérôme Flache